

Je cherche à planter des haies, comment faire ?

Façonnées par la main de l'homme depuis des siècles, les haies bocagères forment un paysage incontournable de notre territoire. Par les fonctions qu'elles assurent, elles sont essentielles à notre quotidien. La haie bocagère est une structure vivante, produisant du bois, de baies, de fleurs, d'ombre, de fraîcheur et de fourrage. Elle ralentit les ruissellements, favorise l'infiltration et l'épuration de l'eau, protège du vent et limite le dessèchement des sols. Elle sert de refuge à la faune, lui permet de se déplacer, de s'alimenter, de se reproduire et abrite les prédateurs des espèces nuisibles aux cultures.



Consciente de ces enjeux, l'Agglo a engagé en fin d'année 2018 avec l'appui de la **Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire** l'élaboration d'une démarche concertée visant à réimplanter des haies bocagères dans des secteurs stratégiques pour la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité.

Comment s'inscrire dans la démarche de plantation ?

Pour inciter à l'implantation de haies bocagères, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo accompagne techniquement et financièrement les personnes volontaires (agriculteurs, propriétaires fonciers...) de la conception du projet de plantation à sa réalisation. Cette démarche s'inscrit dans plusieurs dispositifs contractuels financés par l'Agence de l'Eau-Loire Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

Pour pouvoir être accompagnés financièrement, les projets de plantation doivent remplir un certain nombre de critères (localisation sur le territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, orientation par rapport à la pente, etc...). Pour ce faire, un échange préalable sera à prévoir avec le technicien bocage.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80